
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2017- 446 du 31 août 2017

portant nominations et promotions à titre
exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n° 2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** le décret n° 2013-265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** le compte rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 20 mars au 10 avril 2017 et du 25 mai au 08 juin 2017,

D E C R E T E :

Article 1^{er}: Sont nommées et promues à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin au grade de **Commandeur** pour prendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DE LA LEGISLATION

- Madame **Geneviève BOKO**, Magistrat à la retraite ;

Messieurs :

- **Valentin AGOSSOU-DJENONTIN**, Administrateur Civil ;
- Feu **Codjo Sévérin COOVI**, Magistrat (à titre posthume).

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- Monsieur **Cossi Norbert AWANOU**, Enseignant Professeur Titulaire.

Article 2 : Est nommée et promue à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin au grade **d'Officier** pour prendre rang de la date de sa réception dans l'ordre, la personnalité béninoise dont le nom suit :

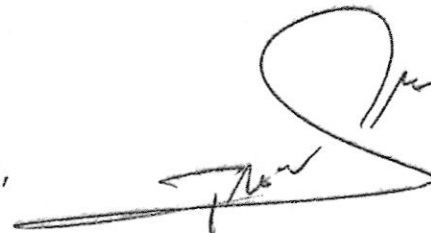
MINISTERE DE LA SANTE

- Monsieur **Antoine Séraphin GBENOU**, Médecin Chirurgien, Pédiatre Enseignant.

Article 3 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 août 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
Grand - Maître de l'Ordre National du Bénin,



Patrice TALON

La Grande Chancelière de l'Ordre
National du Bénin,



Dr. Koubourath OSSENI

AMPLIATIONS : PR : 4 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; HCJ : 2 ; HAAC : 2 ; CES : 2 ; MINISTRES : 21 ; GCONB : 20 ;
SGG : 4 ; DEPARTEMENTS : 12 ; INTERESSES : 05 ; JORB : 1.